



Conseil communal de Bex

Rapport de la commission des finances sur les comptes 2020

Commission composée de :

M. Roesler Christoph (président)

Mme Marianne Marsden

Mme Anna Russo

M. Pierre Athanasiades

M. Michael Dupertuis

M. Xavier Noël

M. Jean Philippe Marlétaz

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission des finances, au complet, s'est réunie le mercredi 26 mai afin d'étudier les comptes 2020. La séance s'est déroulée en présence de M. Pierre Rochat, Syndic, et de Madame Sylvie Cretton, boursière. Nous les remercions pour leur disponibilité ainsi que pour les explications détaillées qu'ils ont données en réponse à nos questions.

Préambule:

L'exercice 2020 se solde par un bénéfice de CHF 38 806.31.- à la place d'une perte présumée de CHF 330 801.- Les améliorations par rapport au budget sont la péréquation 2019, avec un solde de CHF 401 323.- en notre faveur, l'encaissement des taxes eaux, égouts et épuration pour CHF 595 580.60.- de plus que prévu, des impôts en progression de CHF 352 414.17.-, et l'encaissement de la RPC sur la vente d'électricité pour CHF 165 101.85.-

Certains coûts ont diminué tels que les charges des transports publics pour CHF 145 884.55 et la participation à l'accueil de jour et l'ARASAPE pour CHF 124 102.55.-

La dette brute a passé de CHF 53 445 844.50 à CHF 56 309 070.21.- Ceci est dû principalement aux emprunts pour couvrir les dépenses d'investissement qui ont augmenté de CHF 2 millions environ. Le taux moyen d'intérêts a encore diminué et se trouve à 1.36 %. Il faut dire que les emprunts avec des taux élevés d'intérêts arrivent au bout et que petit à petit la diminution va s'amenuiser. Selon le préavis 2016-11, accepté par le conseil communal du 5 octobre 2016, le plafond d'endettement a été fixé à 75 millions de Francs.

Vérification des comptes par la fiduciaire :

Le contrôle et la vérification des comptes en revue ont étés confiés à ORFA AUDIT SA de Villars. Ces contrôles ont eu lieu entre le 26 avril et le 28 avril dans les locaux de l'administration et ont permi de constater que les comptes communaux sont régulièrement tenus et qu'ils sont adaptés à l'ampleur des affaires de la commune. La fiduciaire a vérifié, par sondage, les justificatifs comptables des services « finances » et « travaux ».

ORFA AUDIT SA relève les efforts constants des services afin de suivre et respecter le maintient d'une politique de financement rigoureuse, et de porter une attention particulière à l'évolution du niveau d'endettement, notamment en fonction de l'évolution des taux d'intérêts.

Pandémie:

Le virus a touché notre cité et on pourra facilement retenir la date puisque c'était une belle journée ensoleillée, le vendredi 13 mars. Lorsque nos enfants sont rentrés de l'école avec comme consigne de rester au moins 6 semaines à la maison on savait qu'il y aurait des incidences pour notre communauté. Passé le choc, les choses se sont mis en place, avec beaucoup de prudence et un peu au ralenti au début de la crise.

Financièrement, il a fallu de l'argent pour des services non-budgétés. Produits de désinfection, masques. Pour l'adaptation du système informatique afin que les collaborateurs puissent avoir accès au télétravail.

La Commune a abandonné quelques loyers, n'a pas facturé de licence de débit de boisson, n'a pas demandé la taxe déchets aux entreprises. Nous avons également accusé une perte pour les cartes journalières CFF que la Commune avait achetées ainsi que sur les réservations de nos salles et nos chalets qui ont dû être annulées. La perte liée au virus se chiffre à environ CHF 250 000.-

De l'autre côté, nous avons économisé sur les camps de sports des écoles, sur les courses d'écoles, et d'autres manifestations qui n'ont pas eu lieu. L'économie se chiffre à environ CHF 200 000.- pour ce domaine.

Pour 2021, on s'attend à une diminution des recettes d'impôts, toujours en relation avec la pandémie

Remarques détaillées :

Page 10 111.3090.003 Repas, excursions, cadeaux

Les employés communaux ont tous reçu 3 bons à dépenser chez les commerçants bellerins en lieu et place de l'habituel repas de fin d'année

111.3102.002 Journal « Bex, notre Commune «

La différence d'environ CHF 15 000.- par rapport au budget est due à l'impression de 4 pages de plus dans l'un des journaux.

Page 14 151.3653.005 Centre des jeunes « le Minot »

Compte tenu de la fermeture du centre durant la pandémie, une économie de CHF 23 000.- a pu être faite. Ce montant a cependant été versé au centre des jeunes pour l'achat de matériel pour améliorer les infrastructures et le matériel.

152.3170.002 Commission culturelle

Certains cachets ont été payés en prévision des prochains concerts, le solde a été utilisé pour développer le site internet et les réservations en ligne.

152.3653.008 Bex et arts

Le dépassement est dû aux travaux effectués pour raccorder la nouvelle buvette.

Page 18 200.4356 Frais facturés à des tiers

7 200.- au stand de tir intercommunal et 6 750.- aux déchets carnés pour la tenue des comptes.

Page 23 320.3011 Traitements

Engagement d'un employé pendant 5 mois. Il s'agit de l'apprenti qui a terminé son apprentissage et que la Commune a engagé 5 mois pour faire le pont avec l'école de recrue.

Page 28 430.3311 Amortissement des routes

Moins d'amortissement car des travaux devant initialement être terminés en 2020 n'ont pas pu l'être.

Page 44

650.4521 Participation des communes

Suite aux travaux qui vont être exécutés pour le local pompiers, la participation va être révisée et nous toucherons plus des autres communes.

660.3123 Electricité

Selon le municipal Hediger, responsable de l'ouvrage, la consommation électrique ne dépend que très peu de l'occupation des locaux car il faut maintenir toute l'année une température et une humidité constante afin de maintenir l'ouvrage opérationnel. Une partie de la surconsommation d'électricité provient du raccordement provisoire des 2 containers des ouvriers du chantier du stand de Vauvrise.

Page 48

710.3665 Aides sociales et cartes journalières CFF

La commune a décidé de diminuer le nombre d'abonnements aux cartes journalières de 4 à 3. Les CFF, sous la pression des communes Suisses ont prolongé jusqu'en 2023 ce service.

Page 50

811.3310 Amortissement des installations

Comme pour les routes, les travaux ont pris du retard étant donné la situation sanitaire et les amortissements sont dès lors moins élevés.

Page 56

350.010 Hôtel de ville

Nous avons relevé que malgré que le restaurant ait été fermé durant plusieurs mois, les bâtiments ont été chauffés normalement....

Page 58

350.013 Ancien Collège des Posses

Suite au décès du locataire, l'appartement est resté vide pendant un certain temps, d'où la baisse des produits des loyers.

Page 70

501.506 Collège de l'Allex

Le montant payé pour la conciergerie a été renégocié avec l'église catholique, le montant sers moins élevé dès 2021

Page 72

501.510 et 501.511 Portakabin Pré de la cible

Le montant figurant pour l'entretien des bâtiments correspond à l'aménagement des places, le transport et la mise en place des cabines.

Page 74

580.704 Eglise Catholique

Le montant de CHF 9 901.60 ne devrait pas figurer dans ce poste, les charges relatives à la centrale de chauffe devraient figurer pour le montant total sous l'école de l'Allex. La répartition a été faite par erreur comme si l'église avait été occupée.

Conclusions:

La commission des finances tient à remercier la municipalité pour le travail accompli et la rigueur dans la tenue des comptes.

Les comptes sont meilleurs que budgétés et nous en sommes ravis. Pour l'avenir nous demandons au nouveau collège municipal de travailler dans la continuité et en restant vigilant face aux nombreuses demandes, face aux nouveaux investissements et aux surprises que l'avenir nous réserve.

C'est à l'unanimité de ses membres que la commission des finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'adopter les comptes 2020 tels que présentés.

Le Conseil communal de Bex :

- Ayant pris connaissance du rapport de la commission de gestion ainsi que des comptes 2020 présentés par la municipalité ;
- Ayant entendu le rapport de la commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide:

- 1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2020 tels que présentés ;
- 2. De donner décharge à la municipalité pour sa gestion.

Bex, le 14 juin 2021

Pour la commission des finances

Roesler Christoph